



Gaz de Normandie : une assiduité et une disponibilité sans faille spécialement de la part de : MM. Fréchet, Poyer, Bramouillé

Édito



Plus que jamais, vous avez la parole

Alors que le débat public concernant le projet de Terminal méthanier à Antifer approche de son épilogue, je ne peux que reformuler mon souhait de voir tous ceux qui le désirent prendre la parole lors des réunions publiques.

A l'issue de la réunion du 12 novembre, la commission et moi-même avons confirmé notre décision d'ajouter une rencontre au calendrier prévu initialement. Cette réunion de Saint Jouin-Bruneval a en effet été riche d'enseignements. Elle a permis de réaffirmer, si tant est qu'il était nécessaire de le faire, cette volonté de la commission de favoriser l'expression libre. C'est pourquoi après avoir entendu successivement les responsables d'associations présenter leurs arguments quant à la maîtrise des risques, nous n'aurions en aucun cas voulu que le thème de l'intégration dans l'environnement du projet fût occulté. C'est l'essence même de ce débat public que de traiter tous les aspects du projet sans tabou ni retenue, dans les limites évidemment, de la courtoisie et l'écoute réciproques qu'implique un débat constructif et fructueux. On doit saluer à cet égard, l'assiduité et la disponibilité du maître d'ouvrage qui est dans son rôle. Tout comme celles des représentants d'associations et de certains élus qui ne manquent aucune de nos rencontres. Il reste donc trois réunions à tenir jusqu'à la clôture du débat. Après quoi la commission particulière établira le compte-rendu et la commission nationale dressera le bilan. Il appartiendra ensuite au maître d'ouvrage, Gaz de Normandie, de décider en fonction des éléments que le débat public aura pu lui apporter, de poursuivre ou non ce dossier. Les motivations de sa décision, quelle qu'elle soit, devraient se référer aux données du débat. Je rappelle qu'en aucun cas la commission particulière ou la commission nationale du débat public ne donneront d'avis. Le débat public est un outil de consultation qui permet de révéler

l'état de l'opinion sur un projet en amont des phases d'enquête publique. Je souhaite évidemment que jusqu'à la dernière minute de ce débat, les avis s'expriment et enrichissent le dossier pour que la décision qui sera prise ensuite par le maître d'ouvrage, soit la plus éclairée possible.

ALAIN OHREL
PRÉSIDENT DE LA CPDP



Quelque 700 personnes se sont déplacées pour la réunion de Saint Jouin-Bruneval



Le secrétaire général de la CPDP, Jean Chanut et son assistante, Patricia Leclerc à qui ce bilan chiffré et provisoire doit beaucoup

LE DÉBAT EN CHIFFRES

- 2 000 participants en 7 réunions publiques
- 400 coupons T adressés à la commission
- Plus de 120 questions écrites posées lors de réunions publiques et près de 100 sur Internet
- 12 cahiers d'acteurs déjà réalisés

CPDP Terminal méthanier d'Antifer
20 cours La Fayette 76600 Le Havre
Tél./Fax : 02 35 19 23 30

cndp
Commission particulière
du débat public
Terminal méthanier d'Antifer
www.debatpublic-antifer.org



> le débat public et vous

Cahiers d'acteurs, contributions : la démocratie participative est en marche

Preuve que les différents acteurs du débat souhaitent faire entendre leur voix et, surtout, garder trace de leur contribution : déjà 12 cahiers d'acteurs ont été publiés depuis le début du débat.

À ce jour et dans l'ordre chronologique des parutions, le Port autonome du Havre, les CCI du Havre et Fécamp associées à la CRCI de Haute-Normandie, Daniel Paul (Député), la station de pilotage du Havre, les enseignants et les parents d'élèves du groupe scolaire du Pélican à Saint Jouin-Bruneval, les Verts de Haute-Normandie, le syndicat CGT de la CIM (Compagnie industrielle maritime), la mairie de Saint Jouin-Bruneval, l'Association pour la préservation et la valorisation de la vallée de Bruneval, Ecologie pour le Havre et Jean-Paul Lecoq (Député) ont d'ores et déjà signé un cahier d'acteur que vous pouvez vous procurer lors des réunions publiques ou télécharger sur le site internet www.debatpublic-antifer.org.



La population est très mobilisée

Tous les documents sur internet

Toutes les contributions écrites sont actuellement en ligne sur le site de la CPDP. Pour le moment, l'association Saint Jouin-Bruneval Développement Durable, Didier Marie (président du Conseil Général de Seine-Maritime), l'Union départementale CGT de Seine-Maritime, l'association pour la Défense des intérêts vitaux du Port du Havre (ADPH) et le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement ont fait parvenir textes et photos à la commission.

D'autres contributions sont attendues et chaque fois, elles enrichissent le contenu du dossier du débat.

MOTS CHOISIS...

OCTEVILLE LE 19 OCTOBRE



Cédric Bourillet

CHEF DU BUREAU DES RISQUES TECHNOLOGIQUES AU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

« Un mètre cube de GNL, c'est plus léger que de l'eau, 415 kilos, donc moins d'une tonne. Surtout, si cela se vaporise, cela fera 600 mètres cubes de gaz environ »



Guy Le Mignot

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION SAINT JOUIN DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Saint Jouin-Bruneval a un autre avenir. Conserver le partage de l'espace littoral avec au nord, les installations pétrolières et au sud, les installations dédiées au tourisme ».



Jean-Paul Lecoq

DÉPUTÉ DE SEINE-MARITIME

« Les effets de relief, par exemple, ne sont pas encore totalement étudiés en ce qui concerne les risques. Mais on a beaucoup travaillé sur des plans et fait des cercles sur les plans. C'est un peu nouveau que l'on commence à découper les falaises. J'ai des falaises mortes dans ma ville, et c'est un peu nouveau qu'on les ait prises en compte. Il peut y avoir des effets positifs, la falaise peut protéger ; et des effets négatifs, elle peut accentuer. Il faut mesurer les effets »



Alban Firmin

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE LA VALLEUSE DE BRUNEVAL

« Si jamais il y a un jour un problème à Saint Jouin, nous irons retrouver les responsables, et nous irons retrouver les personnes qui auront signé ; on passera le temps qu'il faut »

LE PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER À ANTIFER



Trois questions à ...



BERNARD FÉRY

MEMBRE DE
LA COMMISSION

• **Quels sont les principaux enseignements que**

vous tirez des réunions qui ont eu lieu depuis le 14 septembre ?

Les cinq premières réunions ont révélé la participation active de nombreux acteurs en particulier ceux que l'on pourrait nommer les « riverains » souvent regroupés en associations, mais pas seulement. Ces réunions ont déjà permis de mettre clairement sur la table un certain nombre de questions je dirais concrètes et qui sont au cœur du projet. Par exemple, la demande des enseignants et des parents d'élèves pour de véritables plans d'information et d'évacuation sur zone ; celle pour le maintien de l'accès à la plage comme condition formelle au projet ; ou encore celle qui articule le classement de la Vallée de Bruneval avec les autres réglementations en matière de droit des sols et prescriptions en vigueur sur le site. On pourrait citer beaucoup d'autres fruits déjà apparus dans ce débat : la rencontre qui s'est opérée entre Gaz de Normandie, maître d'ouvrage du projet et

le représentant d'un bureau d'études développant un projet éolien ; l'expertise remarquable apportée par les pilotes de la Station de pilotage du Havre qui fait autorité pour mesurer la réalité des risques maritimes sur zone ou encore l'idée d'un pôle énergétique à Antifer, pourquoi pas ! Bref, à travers les controverses et parfois les échanges assez vifs, circulent les nouvelles données, les découvertes, les révélations – parfois – que l'on n'attendait pas. Le débat est largement et bien engagé, contrairement à ce que certains voudraient laisser entendre.

• **La tension est souvent assez vive entre les opposants au projet et le maître d'ouvrage, pensez-vous que le débat y perd en clarté et en efficacité ?**

Les débats publics ne sont pas de longs fleuves tranquilles : celui sur le projet de terminal méthanier au cap d'Antifer sur la commune de Saint Jouin Bruneval ne fait pas exception. On pourra ici et là regretter le climat parfois pesant de certains échanges, mais la passion est au rendez-vous ! Encore faut-il que la route du débat ne soit pas barrée ou prise en otage ! La CPDP doit à la fois laisser aller la spontanéité et la créativité mais s'assurer aussi que celles-ci ne se transforment pas en perte de « l'intelligence collective » que le Président Alain Ohrel appelle de ses vœux.

A vrai dire, c'est un mélange assez difficile à susciter et toujours explosif ! Car le Français aime à jouer les tribuns !

• **Quel serait votre message à ceux qui n'osent pas prendre la parole mais qui souhaiteraient tout de même apporter leur concours à l'avancée du débat ?**

Ceux qui n'osent pas prendre la parole ont souvent le sentiment que leur question ou la suggestion qu'ils voudraient exprimer présente peut-être un intérêt aléatoire et ils hésitent à s'exprimer... Or, il faut dire à ces personnes que, précisément, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises questions en soi : c'est le débat, c'est-à-dire le dialogue, la confrontation des points de vue et des idées qui va révéler l'intérêt de tel ou tel sujet. Par exemple, qui savait début septembre, au moment du lancement du débat public, que le passage sur le rail d'Ouessant était une question intéressante à examiner, vu l'importance du trafic actuel ajoutée aux passages nouveaux de méthaniers ? Qui savait que Gaz de Normandie avait déjà étudié la solution alternative d'implanter un terminal en off-shore alors même que cette solution n'est finalement pas crédible ?

Le débat révèle non seulement les idées et les controverses, mais aussi les hommes et les femmes qui veulent s'impliquer.

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

TÉL

COURRIEL

Souhaite recevoir :

- le dossier de présentation du projet de terminal méthanier d'Antifer
- la synthèse du dossier de présentation du projet
- la note sur la maîtrise des risques
- les documents du débat, au fur et à mesure de leurs publications (journal du débat, cahiers d'acteurs, compte-rendu)

QUESTIONS ET REMARQUES

Participez au débat public

www.debatpublic-antifer.org



Comment s'informer sur les projets étudiés par Gaz de Normandie ?

- En consultant ou demandant les documents réalisés :
 - le dossier de présentation du projet ou sa synthèse réalisée par Gaz de Normandie
 - les cahiers d'acteurs qui présentent des contributions spécifiques au débat
- En participant aux réunions qui permettent de développer les différents aspects de l'investissement
- En consultant le site internet de la commission : www.debatpublic-antifer.org
- En visitant l'exposition permanente dans les locaux de la CPDP au Novotel au Havre

Comment participer au débat public ?

En prenant la parole :

- dans les réunions publiques en posant vos questions ou en réagissant par des remarques écrites ou orales
- sur le site internet
- en proposant de réaliser un cahier d'acteurs
- en écrivant à la commission pour vous exprimer.

CALENDRIER

Lundi 26 novembre > 18h00

Salle Sirocco • Saint Romain de Colbosc

La pose de gazoducs

Vendredi 7 décembre > 18h00

Centre culturel Louis Aragon • Harfleur

L'insertion dans l'environnement

Vendredi 14 décembre > 18h00

Centre Havrais de Commerce International • Le Havre

Réunion de synthèse



À chaque réunion, le public se déplace massivement et intervient pour donner son point de vue

LETTRE

M 20 g

Valable jusqu'au
19/12/2007



CPDP

TERMINAL METHANIER D ANTIFER
AUTORISATION 37462
76079 LE HAVRE CEDEX